

PROGRAMME GENERAL :

- Découverte du Karaté.
- Perfectionnement
- Kata
- Kumité (combat)

Le programme peut être adapté en fonction du groupe, du niveau.

ACTIVITES ANNEXES de Loisirs :

- Bowling
- Patinoire
- Piscine
- Echecs

Option : (Suivant le nombre de participants)
INITIATION au SECOURISME & SAUVETAGE EN MER

Tenue et Equipement pour le Karaté :

Prévoir :

- Kimono (ou tenue d'art martial) / tenue de sport.
- Bouteille d'eau.
- Panier-Repas et goûter pour les enfants. (repas non compris)



Stage de karaté & activités diverses. Vacances de **FEVRIER 2016**



Salle GALLIENI ASBTP.
42, av Gallieni, Nice 06000.



Maeva 3° dan de karaté
Anthony 4° dan de karaté
Tous les 2 BEES1.

Vous proposent :

Semaine 1 :

Du 08 au 12 février 2016

Semaine 2 :

Du 15 au 19 février 2016

Groupe 1 : découverte pour débutants
Groupe 2 : perfectionnement pour les avancés
Ouvert aux filles et aux garçons
De 6 ans à 16 ans.
Attention nombre de places limité

Informations : Anthony PEREZ 06.63.94 .98.99
Raphael CLEMENT: 06.10.76.19.66
Maeva DORDE: 06.76.81.62.84

Ce stage a pour but une initiation à différentes pratiques du Karaté, ou d'approfondir ses connaissances et se perfectionner dans la discipline.
Tous les niveaux sont acceptés y compris ceux n'ayant jamais pratiqué.

Horaires et lieu :

Salle GALLIENI ASBTP
42, avenue Galliéni, NICE (06000)

Semaine 1 : du 08 au 12 février 2016 de 9h00 à 17h00

Semaine 2 : du 15 au 19 février 2016 de 9h00 à 17h00

Tarif pour la semaine :

- 65 euros.

Le tarif est uniquement à la semaine et ce quel que soit le nombre de jours de présence de l'enfant.

Pièces à fournir obligatoirement :

- Fiche d'inscription ci jointe.
- Montant de la participation financière (par chèque à l'ordre de l'ASBTP, ou en espèce).
- Certificat médical sauf licencié FFKDA

Dossier à remettre à l'ASBTP ou en main propre au professeur, M. PEREZ Anthony. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

ENFANTS AUTORISES A SORTIR SEULS

Les parents autorisant leur(s) enfant(s) à rejoindre seul leur domicile après le stage doivent impérativement le signifier en apposant leur signature dans le cadres prévu à cet effet en fin de la fiche d'inscription.
A défaut de cette autorisation, l'enfant ne sera autorisé à sortir qu'accompagné d'un adulte identifié au préalable.

Fiche de Renseignements & Inscription

(A remettre complète)

Photo

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / ... / à

Adresse :

.....

Fixe :

Portable :

@Mail :

Personne à contacter en cas d'accident :

Nom :

Téléphone :

Problème de santé particulier :

Je joins mon règlement par : chèque numéraire

Date réception chèque :

Tarif de base :

Numéro du/des chèques :

Je soussigné(e)

Responsable de l'enfant :

Déclare que les renseignements fournis sont exacts.
Je l'autorise à participer au stage.
De plus j'autorise le responsable à prendre, en cas d'accidents ou de maladie, toutes dispositions que nécessiterait l'état de mon enfant.

Signature :

Autorisation de sortie

J'autorise mon enfant à sortir seul à 17h, en fin de stage, déchargeant le responsable de toute responsabilité à ce sujet.

Signature (Uniquement pour autoriser la sortie seul)